



Inscription d'un nouveau jeune à l'école VTT

Saison 2019-2020

Tarif : 135€ (licence FFC avec assurance + adhésion école VTT + adhésion ASF)

Documents que notre club VTT garde le jour de l'inscription sur place (le samedi 07/09/2019) :

- * La fiche d'inscription ASFVTT dûment remplie.
- * Les pages 1 et 2 dûment remplies de la demande de licence 2020 FFC
- * Le certificat médical « apte à la pratique du VTT en compétition »
- * Une photo portrait récente de l'enfant (nom, prénom noté au dos de la photo).
- * Une copie papier de la pièce d'identité valide (CNI recto/verso ou passeport. Pour le mineur qui n'a pas de pièce d'identité, celle d'un parent/tuteur).
- * Une enveloppe timbrée à votre nom et adresse
- * Un chèque de 135€ à l'ordre de l'ASFVTT (ou uniquement 132€ si vous avez déjà l'adhésion ASF dans une autre section (pour preuve, montrez la copie du coupon ASF)).

Si vous ne pouvez pas tout fournir le jour de l'inscription, Valérie ROUCHON devra avoir reçu les documents manquants avant le 14/09/2019.

Valérie ROUCHON 6 bis rue des Chaussumiers 37230 FONDETTES

Si besoin de renseignements, contactez Valérie : 06 02 28 13 07 / tresorier-vtt@asfondettes.fr

ATTENTION !!

Pour une question d'assurance, tant que Valérie n'aura pas tous les documents, notre club ne pourra pas accepter votre enfant aux entrainements.

Après réception de tous vos documents, il faut compter minimum 2 semaines de traitement du dossier avant de pouvoir accepter votre enfant aux entrainements.